

Les guerres, facteur décisif de migrations

Philippe Fargues

Au Moyen-Orient, la guerre israélo-arabe de 1973 et la guerre du Golfe en 1991 ont provoqué de très importants mouvements de population. Les facteurs géopolitiques apparaissent ainsi déterminant dans le déclenchement des flux migratoires.

Vue d'Europe, la rive sud de la Méditerranée paraît une terre d'émigration. Mais pour ses habitants, la rive sud de la Méditerranée n'est pas une entité très pertinente. Elle n'existe que dans l'esprit des administrations et des intellectuels de la rive Nord. Au sud, l'histoire politique et la continuité culturelle désignent un territoire plus vaste, allant de l'Atlantique au Golfe arabo-persique, comme formant la seule région reconnue comme telle par ceux qui la peuplent. C'est à cet ensemble, souvent qualifié d'Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO), que cet article s'intéressera. Nous en énoncerons rapidement les principales caractéristiques migratoires, au nombre de quatre, avant de proposer une interprétation qui réintègre dans un cadre historique et politique unique l'Est et l'Ouest de la région, toujours traités comme deux systèmes disjoints lorsqu'il s'agit des migrations. Nous verrons pourquoi on ne peut comprendre les migrations internationales si l'on se cantonne à leurs motifs économiques ou sociologiques, et comment elles sont un phénomène largement commandé par la politique. Nous présenterons enfin les changements structurels, notamment démographiques, qui pourraient exercer une influence sur l'avenir des migrations internationales dans la région.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sur la carte des migrations internationales

La première caractéristique de l'ANMO est d'être une région qui reçoit à peu près autant d'immigrants qu'elle envoie d'émigrants. Pour fixer un ordre de grandeur, elle compterait environ 10 millions de résidents qui n'en sont pas natifs, et autant d'expatriés dans le reste du monde parmi ses natifs. Cette caractéristique reflète principalement l'hétérogénéité de la région, et sa division entre États pétroliers et États non-pétroliers, les premiers importateurs de main-d'œuvre et les seconds, exportateurs.

La seconde caractéristique de cette région est d'être composée de pays qui sont tous à la fois pays d'émigration et pays d'immigration. L'immigration est récente en Turquie et dans les pays du Maghreb, qui tendent à devenir une zone de transit vers l'Europe pour des migrants provenant d'Asie ou d'Afrique subsaharienne. La double qualité de pays récepteur et émetteur de courants migratoires est en revanche plus ancienne dans la plupart des pays arabes d'Orient, qu'ils soient pétroliers (Oman, Iraq) ou non pétroliers. Au Liban, en Jordanie, voire au Yémen et en Égypte, on a qualifié ce phénomène de migrations de remplacement : le départ de travailleurs créerait des pénuries sectorielles sur le marché du travail, des emplois vacants attractifs pour des immigrés en provenance de pays plus pauvres.

En fait, les choses sont un peu plus compliquées, car un émigré est rarement remplacé à l'identique. L'immigration substantielle enregistrée au Liban, en Jordanie ou au Yémen en réponse à l'émigration de ces pays vers le Golfe et vers le Nouveau monde, serait plutôt à mettre au compte de l'impact économique des remises d'épargne des émigrés. L'argent renvoyé aux familles restées dans le pays d'origine n'a pas seulement, loin s'en faut, un effet immédiat et local, sur le bien-être matériel des familles d'émigrés, mais aussi un effet plus lointain sur l'économie globale, parce qu'en engendrant de nouveaux foyers d'aisance, il stimule indirectement l'emploi national. Les effets micro-économiques des remises d'épargne (embourgeoisement des familles d'émigrés et modification de leurs consommations) ont parfois été mis en avant pour donner une image mitigée de l'impact de l'émigration. La prise en compte de l'ensemble des effets, y compris macro-économiques, montrerait sans doute que l'émigration peut être un véritable instrument du développement des pays de départ.

La troisième caractéristique de l'ANMO est d'être une région traversée, en son sein, par des migrations internationales de grande échelle, plus importantes par exemple que celles qui lient entre eux les pays de l'Union Européenne. Pour l'essentiel, il s'agit de flux au départ des pays non-pétroliers et à destination des grands exportateurs de pétrole du Golfe et de la Péninsule Arabique, ainsi que de la Libye. La migration internationale est d'ailleurs la seule forme tangible de l'intégration régionale de l'ANMO, car la région se compose de pays entre lesquels les complémentarités économiques sont très faibles, le commerce très réduit, et les investissements financiers modestes par comparaison avec ceux qui se destinent aux grandes places internationales. La migration intra-régionale n'est toutefois pas seulement le produit du pétrole, mais aussi la réminiscence d'une histoire commune, celle de l'Empire Ottoman qui avait créé un très vaste espace de libre circulation pour les marchandises et pour les personnes.

Quatrième caractéristique, l'ANMO est de très loin le premier producteur et le premier récepteur au monde de populations réfugiées. Sur 17,8 millions de réfugiés comptabilisés en 2002 (addition des chiffres de l'UNHCR et de l'UNRWA), 7,4 millions, soit 40% des réfugiés du monde, se trouvent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (Iran inclus). Les réfugiés ne sont pas tous des immigrants, au sens strict de personnes nées hors des frontières de leur pays de résidence. Au contraire, à l'extraordinaire mobilité internationale des réfugiés récents s'oppose l'immobilité des réfugiés anciens : l'errance planétaire des Kurdes d'Iraq refoulés des côtes d'Australie contraste avec l'ancrage des réfugiés palestiniens de 1948 aux portes de la Palestine : plus d'un demi-siècle après leur exode, 85% d'entre eux et de leurs descendants résident encore dans un rayon de moins de cent kilomètres de la ville ou du village laissé en 1948. Cette surprenante immobilité tient précisément à leur condition de réfugiés palestiniens : parce qu'ils n'ont pas de nationalité reconnue (sauf ceux de Cisjordanie qui ont obtenu la nationalité jordanienne), ils n'ont pas le passeport nécessaire à la mobilité internationale ; parce que l'identité palestinienne s'est nourrie de l'espoir du retour, ils n'ont jamais voulu s'éloigner.

Les limites du déterminisme économique

Hormis les réfugiés, qui sont partis sous la contrainte politique ou militaire, les migrants internationaux se sont expatriés parce qu'ils attendaient un bénéfice, le plus souvent matériel, de leur mobilité. Ils comptent que leur situation dans le pays d'arrivée sera meilleure, en termes d'opportunités d'emploi et de rémunération, que dans le pays de départ, et que ce gain couvrira le coût, matériel et affectif, de leur expatriation. Selon la théorie des migrations internationales, les différences économiques entre pays d'origine et de destination expliqueraient, dans une première étape, la mise en place des courants de migration internationale. La perpétuation de ces courants n'obéirait plus tout à fait aux mêmes forces et, dans une deuxième étape, l'économie laisserait progressivement la place à la sociologie : la théorie souligne le rôle du capital social, c'est-à-dire des relations locales et transnationales qui facilitent la circulation de l'information, abaissent les coûts de l'installation, diminuent les risques attachés à l'expatriation, et font que la présence d'anciens immigrés appelle l'arrivée de nouveaux immigrés.

Cet article n'entend pas discuter ces théories, mais présenter une situation concrète. Pour cela, il convient de mettre en garde contre toute interprétation déterministe inspirée par une lecture rapide des théories, par exemple celle qui consisterait à penser que tel pays du sud va déferler sur l'Europe si celle-ci n'y prend garde, pour la seule raison que ce pays du sud s'appauvrit en valeur relative par rapport à l'Europe et qu'il possède déjà une communauté expatriée en Europe, c'est-à-dire des réseaux. La réalité des faits montre que les mécanismes de la migration sont plus complexes, et que l'économie et la sociologie ne se comprennent bien qu'une fois replacées dans leur contexte historique et politique. À ce stade, deux exemples suffiront à illustrer la difficulté de prévoir les flux de migrations internationales.

Le premier cas est celui de l'Égypte. Des dernières années de la présidence de Nasser aux premières années de celle de Sadate, c'est-à-dire au tournant des années 1960-70, rien n'a changé dans les conditions sociales et économiques de l'immense majorité des Égyptiens. Pourtant, en quelques années, l'Égypte va passer d'une situation où ses citoyens ne la quittent qu'au compte-gouttes à celle de premier pays d'émigration au monde. C'est un changement politique qui explique comment des facteurs économiques d'émigration sont transformés d'un coup de l'état latent à l'état patent : le grand virage à

l'Ouest du président Sadate lorsqu'il proclama l'*infitâh*, sorte de *perestroïka* avant l'heure qui ouvrait l'Égypte au marché et à la circulation et qui levait le scellé apposé depuis vingt ans sur ses frontières.

Le second cas est celui de l'Algérie des années 1990, minée par la guerre civile. En Europe, les voix intellectuelles et politiques n'ont pas manqué pour annoncer l'exode qui, à n'en point douter, se préparait à nos portes. L'Algérie ne remplissait-elle pas toutes les conditions pour cela : l'insécurité politique et physique, la détresse économique (un taux de chômage de 30%) et l'existence d'un capital social outre-Méditerranée, avec peut-être un million d'émigrés en France ? Pourtant, il n'y eut aucune émigration massive d'Algérie durant ces années de guerre. Les départs du pays furent même sensiblement moins nombreux que ceux du Maroc voisin, un pays en paix. Là encore, la politique est nécessaire pour comprendre ce qui a déjoué les prévisions. Il faut pour cela remonter aux années de Boumediène, lorsque le gouvernement algérien s'est trouvé pris entre deux positions contradictoires. La première, dictée par un objectif de politique intérieure – accroître le bien-être de la population – voyait l'émigration d'un plutôt bon œil car elle la concevait comme un moyen d'alléger la pression qui s'exerçait sur le marché du travail, c'est-à-dire sur l'État. La seconde, dictée par un objectif de politique extérieure – asseoir le leadership algérien dans le camp anti-impérialiste – dénonçait dans l'émigration une forme de la dépendance, et la condamnait. Le résultat de ces deux positions contradictoires fut l'immobilité des migrants, réels ou potentiels. Ceux qui étaient partis ne revinrent pas et ceux qui auraient pu partir ne le firent point. La culture migratoire fut interrompue. Voilà sans doute pourquoi, une génération plus tard, l'émigration n'offrait plus une solution réaliste pour la plupart des Algériens.

En consultant les très nombreux ouvrages, articles ou rapports consacrés depuis une vingtaine d'années aux migrations internationales des pays d'ANMO, on est frappé par deux faits : tout d'abord, aucun de ces écrits ne traite ensemble les différentes parties de cette région, mais tous considèrent séparément le Maghreb, tourné vers l'Europe, la Turquie, également tournée vers l'Europe, et l'Orient arabe, tourné vers le Golfe et la Péninsule. Ensuite, tous ces écrits présentent un consensus tacite sur l'existence d'un renversement capital dans l'histoire des migrations internationales, qui se situerait vers 1973-74. Pour le Maghreb et la Turquie, c'est la fermeture de l'Europe aux migrations de travail, pour l'Orient arabe, c'est la

constitution d'un immense marché du travail migrant dans le Golfe, le troisième au monde par sa taille. Or 1973, c'est aussi la date d'un événement politique de grande importance dans l'histoire de la région ANMO : la quatrième guerre israélo-arabe, souvent dénommée guerre d'octobre ou guerre du Kippour. C'est elle, nous allons le voir, qui constitue le pivot de l'histoire migratoire de cette partie du monde, l'Euro-Méditerranée et le Golfe.

Avant 1973, l'Afrique du nord d'un côté et le Moyen-Orient de l'autre

Avant 1973, ce sont les suites d'une autre guerre qui continuent d'organiser les migrations d'Afrique du Nord et de Turquie : la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1945-46, tous les pays de la Méditerranée, qu'ils appartiennent à la rive Nord ou à la rive Sud, forment un vaste bassin d'émigration vers l'Europe du nord-ouest, d'abord pour sa reconstruction puis pour son expansion industrielle. Les pays du Maghreb, la Turquie et les pays d'Europe du Sud ne se distinguent pas beaucoup les uns des autres de ce point de vue. Pour le Maghreb, toutefois, la fin du statut colonial se traduit par deux évolutions en matière migratoire. L'émigration, désormais régulée par des accords bilatéraux avec la France et quelques autres pays d'Europe, devient une dimension des relations entre États. Elle change aussi d'échelle : les départs se font plus nombreux, les séjours s'allongent et les émigrés sont de plus en plus nombreux à abandonner le projet du retour.

Au Moyen-Orient, avant 1973, ce sont les guerres d'Israël et de Palestine (1948-49 et 1967) qui marquent l'ensemble du système migratoire. D'abord parce que la migration est elle-même une composante cruciale du conflit. Quelques chiffres suffiront à le rappeler. Sans migration, la communauté juive de Palestine, forte de quelque 60 000 personnes au lendemain de la Première Guerre mondiale, se chiffrait aujourd'hui entre 250 000 et 260 000 individus, à comparer à 5,2 millions de juifs qui résident en fait en Israël et en Palestine. En d'autres termes, 95% de la population juive d'Israël et de Palestine est le résultat d'une immigration qui a eu lieu entre 1918 et aujourd'hui ; 85% des immigrés sont entrés en application de la Loi du Retour de 1950, l'une des dispositions juridiques les plus importantes d'Israël.

Pour les Palestiniens, la guerre de 1948-1949 a signifié l'émigration et la dispersion. Plus de la moitié de leur population résiderait

aujourd'hui hors du territoire de la Palestine du Mandat britannique. À la Loi du Retour, décret d'un État, les Palestiniens opposent le Droit de Retour, tel qu'il leur est reconnu par les Nations Unies (résolution 194 du 11 décembre 1948). L'importance extrême que les Palestiniens attachent à leur démographie transparaît bien dans le fait que la création d'un Bureau central des statistiques fut l'une des toutes premières mesures prises par l'Autorité Palestinienne au lendemain des accords d'Oslo et la conduite d'un recensement de la population fut l'une de ses premières tâches (1997). Le sabotage du Bureau palestinien des statistiques par l'armée israélienne dans les premières semaines de la seconde Intifada (décembre 2000) peut s'interpréter comme la reconnaissance implicite, par Israël, que la démographie est stratégique pour les Palestiniens.

Au-delà de leur impact direct sur les protagonistes du conflit, les guerres d'Israël et de Palestine ont eu un effet indirect considérable sur les migrations internationales dans l'ensemble du Moyen-Orient, y compris loin du front. Parce qu'il s'éternisait, ce conflit a favorisé l'éclosion et la perpétuation de régimes autoritaires et anti-démocratiques un peu partout dans la région. Proclamer leur solidarité avec la cause palestinienne, et donc l'état de belligérance avec Israël, devint une ressource stratégique à la disposition de maints dirigeants arabes pour légitimer la violence d'État. Cela produisit, selon les cas, deux effets sur l'émigration : celui de l'empêcher, en lui imposant des obstacles administratifs, ou celui de la favoriser, en accroissant l'insécurité individuelle ou collective.

La quatrième guerre israélo-arabe, un tournant décisif

La quatrième guerre israélo-arabe fut sans doute le plus décisif des événements qui ont marqué l'histoire du Moyen-Orient durant la seconde moitié du 20^e siècle. Ce n'est pas parce que cette guerre fut la première à ne pas se solder par une défaite militaire des Arabes. Ce n'est pas non plus parce qu'elle fut suivie du premier traité de paix entre Israël et un État arabe (le traité israélo-égyptien de Camp David en 1979). Non, c'est parce que la quatrième guerre israélo-arabe vit l'apparition d'une arme nouvelle sur la panoplie des armes de guerre – en l'occurrence le pétrole – qu'elle eut un retentissement profond, au-delà du champ de bataille, sur l'économie de la planète et, partant, sur les migrations internationales.

En quelques semaines, le prix du baril allait être multiplié par

quatre, et avec lui la rente des grands exportateurs arabes de la Péninsule, du Golfe et de Libye. Dans ces pays dotés d'une très faible démographie autochtone et où une rente pétrolière déjà abondante avait amorcé un mouvement d'immigration dès les années 1950, l'envolée du prix du pétrole se traduit presque immédiatement par d'immenses projets demandeurs de main-d'œuvre. L'appel migratoire quadrupla en même temps que la richesse tirée du pétrole. Dès la fin de la guerre, le président égyptien Sadate abandonna la politique d'autarcie de son prédécesseur Nasser, pour ouvrir grand les frontières à l'entrée des capitaux étrangers et à l'émigration de la population. Deux ou trois ans plus tard, deux millions d'Égyptiens étaient partis pour le Golfe. Les remises d'épargne devenaient la première recette d'exportation du pays.

Parce qu'il avait créé, d'un côté, une forte insécurité politique et militaire dans le voisinage proche des plus grandes réserves pétrolières du monde et, de l'autre, une solidarité arabe de cœur ou de façade, le conflit israélo-arabe put établir un lien triangulaire entre panarabisme, pétrole et migrations internationales. L'insécurité a élevé le prix du baril et, par voie de conséquence, l'appel de travailleurs migrants dans le Golfe, tandis que la solidarité avec la cause palestinienne a désigné les Arabes pour répondre à l'appel des employeurs du Golfe. On sait qu'en réalité, ce ne sont pas des Arabes qui ont fourni les plus gros contingents de migrants, mais des Indiens, des Pakistanais, des Bangladeshis et des citoyens d'autres pays d'Asie, pour la plupart musulmans. La formidable richesse pétrolière de la Péninsule et du Golfe avait créé un système migratoire des pays musulmans, centré sur le pays détenteur de ses lieux les plus saints, l'Arabie. Paradoxalement, avec la montée de la migration asiatique, elle avait du même coup introduit un coin fatal pour le panarabisme : les Arabes devenaient une minorité dans la partie la plus riche du monde arabe, dont l'identité se vit ainsi menacée. La solidarité arabe des armes en temps de guerre avait engendré la fin du panarabisme une fois les armes rangées.

La forteresse Europe

La guerre de 1973 coïncida-t-elle seulement, ou bien déclencha-t-elle véritablement la crise économique du monde industriel, dont la consommation d'énergie dépend partiellement ou entièrement du pétrole importé ? Cet article n'entrera pas dans un débat toujours

ouvert, mais il soulignera la concordance temporelle. Au moment où le Golfe devenait l'Eldorado du monde arabe et de l'Asie musulmane, l'Europe se fermait à l'immigration de travailleurs, en particulier ceux d'Afrique du Nord (Maghreb) et du Moyen-Orient (Turquie). La France, l'Allemagne, et bientôt les autres pays européens allaient dénoncer unilatéralement les conventions réglant la migration et soumettre l'entrée des étrangers à tout un ensemble de restrictions, dont beaucoup restent en vigueur aujourd'hui.

Au même moment, un changement radical survenait en Europe du Sud. Les dictatures tombaient au Portugal, en Grèce et en Espagne, et les économies commençaient à décoller. L'Europe méditerranéenne, tout récemment encore une région d'émigration, devenait attractive pour les immigrés d'ANMO. Quelques années plus tard, l'admission de la Grèce, puis de l'Espagne et du Portugal dans l'Union Européenne, en ferait des portes d'entrée privilégiées pour l'Europe de Schengen. La levée des barrières à la circulation des personnes à l'intérieur de l'Europe, s'accompagnerait d'un renforcement des barrières extérieures, celles qui commandent l'accès à l'Europe.

La fin mise à l'admission de travailleurs immigrés en Europe provoqua deux changements. Tout d'abord, à la mobilité du travail qui prévalait avant 1973, se substitua l'établissement permanent de familles. Puisque les déplacements aller-retour de travailleurs devenaient impossibles alors que l'immigration de regroupement familial restait légale, la circulation des hommes, dans les deux sens, laissa la place à l'immigration des femmes et des enfants, désormais à sens unique. La seconde conséquence fut que l'immigration de travailleurs se poursuivit, mais qu'elle dût emprunter d'autres voies pour contourner la loi : soit la clandestinité de l'entrée ou la prolongation du séjour au-delà de la durée légale, soit le bénéfice du droit d'asile. On estime aujourd'hui à un demi million par an le nombre des immigrations illégales en Europe, de même que celui des demandeurs d'asile.

La crise du Golfe

D'autres événements politiques, en particulier des conflits, ont marqué l'histoire récente des migrations internationales en ANMO. Parmi ceux-ci, la guerre du Golfe de 1990-91 doit être rappelée. Ce fut un traumatisme sans précédent dans toute l'histoire des migrations de travail. Du jour au lendemain, trois millions d'immigrés, tous

pourvus d'un statut légal, furent jetés sur les routes de l'exode. La grande majorité étaient des ressortissants arabes, qui se voyaient devenir d'un coup indésirables dans leur pays d'accueil à cause de la position politique adoptée par leur pays de nationalité.

Trois communautés furent particulièrement touchées. Les Palestiniens du Koweït, au nombre de 400 000 à la veille du conflit, ne furent plus que 40 000 à son lendemain : tous ceux qui étaient originaires de Cisjordanie, et par conséquent porteurs d'un passeport jordanien, payèrent par leur expulsion le prix des sympathies marquées par le roi Hussein de Jordanie au président Saddam Hussein d'Iraq ; les autres, porteurs de documents égyptiens parce qu'ils étaient originaires de Gaza, purent rester en récompense du soutien apporté par l'Égypte à l'émir du Koweït. On le voit, les immigrants furent expulsés pour des motifs politiques sans rapport, ni avec leurs positions politiques individuelles ni avec leur qualité commune de Palestiniens. Des remarques comparables pourraient être faites à propos des deux autres communautés qui furent expulsées durant la guerre, au motif que leur gouvernement était devenu inamical : les Égyptiens d'Iraq (environ 700 000 personnes) et les Yéménites d'Arabie Saoudite (800 000). Derrière les expulsions de la guerre du Golfe, se cachait en fait une réorientation des politiques économiques.

Depuis quelques années, les prix du pétrole chutaient et les gouvernements des principaux pays exportateurs commençaient à revoir leur conception de l'immigration et du travail, et à formuler des politiques de «golfisation» ou «saoudisation» de l'emploi, selon le vocabulaire officiel, c'est-à-dire de priorité à l'emploi des nationaux. La guerre ne fit que les confirmer dans cette révision. Elle plongea en effet les pays pétroliers dans une situation de crise économique inédite pour eux. Contrairement à la guerre israélo-arabe de 1973, la guerre du Golfe de 1990-91 n'entraîna aucune augmentation significative du prix du baril. La facture de la reconstruction, astronomique, devait être payée avec du pétrole bon marché. Pour la première fois, la jeunesse des principautés du Golfe et d'Arabie se trouvait confrontée à l'érosion de son pouvoir d'achat, voire à l'apparition du chômage. L'immigré était désigné comme un concurrent. Des mesures restrictives étaient prises, aboutissant par exemple à l'expulsion de 400 000 immigrants devenus du jour au lendemain illégaux en Arabie (1996-97).

Une nouvelle vision de ce que doit être le travail apparaissait. Durant les années du boom pétrolier qui avait suivi la guerre de 1973,

la rente pétrolière était transformée en bien-être et en capital : les nationaux du Golfe importaient du travail étranger pour la quasi-totalité des activités économiques normales d'un pays, et tout travailleur étranger était soumis à l'obligation d'avoir un sponsor national, si bien que le capital produit par les immigrés était la propriété des nationaux. Dans ce système, l'importation de travailleurs migrants servait une stratégie d'accumulation du capital. La guerre du Golfe révéla brutalement la vulnérabilité, notamment militaire et sociologique, de sociétés hyper-dépendantes du travail importé. Une réflexion engagée avec la récession pétrolière qui avait commencé au milieu des années 1980 s'affirma au cours de la décennie suivante : le travail devait être assumé principalement par les nationaux eux-mêmes et la rente pétrolière devait être transformée en salaires ; elle devait servir le contrat social et le lien politique. Les riches États pétroliers se trouvaient ainsi confrontés à certaines des questions rencontrées vingt ans plus tôt par l'Europe, et le Golfe commençait à cesser d'être une exception.

Quel avenir pour les migrations internationales ?

Quel peut donc être l'avenir des migrations internationales en ANMO? Aborder sereinement le sujet est devenu un défi considérable pour les responsables politiques, ceux d'ANMO comme ceux d'Europe. Les migrations sont inévitables et doivent donc être bénéfiques à toutes les parties. La bonne gestion s'appuyant généralement sur des prévisions, on aimerait disposer de scénarios d'avenir. Malheureusement, en matière de migrations, aucun démographe ne se risquerait à établir une perspective sérieuse. En effet, ainsi que cet article l'a rappelé, ce sont des facteurs politiques qui conditionnent en dernier ressort l'effet exercé par l'économie ou la démographie sur les migrations internationales. Or, si l'économie ou la démographie disposent d'assez bons outils pour simuler l'avenir, il n'en va pas de même de la science politique, complètement impuissante en la matière. On se contentera donc d'évoquer ci-dessous les éléments économiques et démographiques du dossier.

Revenons pour cela à 1973, ou plutôt aux effets de long terme produits par ce grand tournant de l'histoire économique et politique de la région. Deux générations allaient se succéder, après 1973. La première, celle du boom pétrolier, allait jouir pendant une dizaine d'années des politiques d'État providence qui se mirent en place un

peu partout, du Golfe jusqu'au Maghreb. La seconde, celle de la récession pétrolière, vécut la fin de l'État providence, la montée des rigueurs des réformes économiques inspirées des institutions de Bretton Woods. Parmi les nombreux changements de comportements qui accompagnèrent l'arrivée de temps difficiles pour l'économie des ménages, la baisse drastique de la natalité, un peu passée inaperçue, est certainement l'un de ceux qui aura le plus d'impact sur l'avenir des sociétés.

L'ensemble de l'ANMO présente un indice de fécondité de l'ordre de 3 enfants par femme, mais en décroissance rapide, tandis que trois pays (Liban, Tunisie, Iran) sont déjà passés sous la barre des 2,1 enfants par femme, le seuil de remplacement des générations. D'autres suivent de près : Algérie, Maroc, puis Libye et Égypte. La Méditerranée n'est plus un fossé : avec une fécondité de 1,55 enfants/femme, Tunis ne se distingue plus des villes européennes. La culture musulmane ne peut plus être désignée comme un frein à la modernité démographique : c'est en effet l'Iran qui, sous un régime politique islamique, a connu la transition démographique la plus accélérée de l'histoire. S'élevant encore à 6,40 enfants/ femme en 1986, sa fécondité était tombée à 2,06 en 1998 : en douze ans seulement, le pays avait franchi un chemin qui avait pris un siècle ou plus en Occident.

L'avènement de la famille à deux enfants ne signifie pas que la croissance démographique zéro soit pour maintenant, car ce n'est que vers 1980-1990, selon les pays, que les effectifs annuels de naissances ont atteint leur maximum. Leur réduction spectaculaire depuis cette date (-50% en Iran, -30% en Algérie, en Tunisie et au Maroc, -20% en Égypte, etc.) ne se fera pas sentir sur les marchés du travail avant 2005-2015. Jusque-là, la compétition pour l'emploi restera aiguë, d'autant que les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à y participer et que le niveau d'éducation, c'est-à-dire celui des aspirations, est en élévation extrêmement rapide. Pourtant, il y a une différence radicale entre la situation des jeunes qui se présentent aujourd'hui sur le marché du travail des pays du Sud et celle de leurs aînés. La nouvelle génération a des charges démographiques exceptionnellement faibles : peu d'enfants, grâce à sa propre fécondité désormais basse, et beaucoup de frères et sœurs pour partager la charge des parents, grâce à la fécondité très élevée de la génération précédente.

Une telle situation peut agir de deux manières opposées sur les migrations futures. On peut y voir, tout d'abord, une «fenêtre

d'opportunité» démographique, un rapport entre les générations favorables à l'épargne et à l'investissement. Les jeunes entrent dans la vie active en sachant que les bénéfices de leur travail ne sont pas hypothéqués d'avance par l'entretien des générations précédentes, ce qui est propice à l'épargne et à l'investissement. Ils peuvent en outre escompter que leur investissement servira à améliorer la qualité de la vie, plutôt qu'à absorber, comme dans le passé, les effets de la poussée démographique. Pour transformer cet atout théorique en bénéfice tangible, il faut évidemment que ces jeunes aient la possibilité d'épargner, c'est-à-dire de travailler. Vu sous cet angle, le changement démographique réduirait le désir ou le besoin d'émigrer, tandis que l'économie serait susceptible d'agir dans l'autre sens. Mais on peut également voir dans le nouveau contrat des générations qui se profile avec le changement démographique, une levée de beaucoup des contraintes familiales d'autrefois, c'est-à-dire un accroissement de la liberté de mouvement des individus. C'est alors à la montée des migrations internationales qu'il faudrait s'attendre. La démographie, on le voit, laisse l'avenir totalement ouvert en la matière. C'est sur le terrain politique qu'il se jouera réellement.

Philippe Fargues est directeur de recherche à l'INED (Paris), professeur à l'Institut Universitaire Européen (Florence) et directeur du comité éditorial de Maghreb-Machrek (La Documentation Française). Il a publié récemment aux éditions Fayard, Générations Arabes. L'alchimie du nombre.

